

CCAS DE CAMBRAI
LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 FÉVRIER 2023

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 6 février à 16 heures 00, le conseil d'administration du CCAS de Cambrai, convoqué légalement par lettre adressée à chacun de ses membres, s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Virginie WIART, Vice-Présidente Déléguée.

N°	TITRE	VOTE
001	Finances – Rapport d'Orientations Budgétaires 2023.	Adoption du Rapport d'Orientations Budgétaires à l'unanimité.
002	Finances – Budget Principal – Vente de matériel.	Validation de la vente de ce matériel à l'unanimité.
003	Finances – Budget Annexe Service de Soins Infirmiers A Domicile – Modification de la délibération n° 22-029 du 30 mai 2022 – Adoption du Compte Administratif et Affectation des Résultats.	Validation de la correction du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 à l'unanimité.
004	Immobilier – Modification de la délibération n° 21-053 du 21 juin 2021 – Terroir d'Anneux – Aliénation de la parcelle ZD 391 au profit de Monsieur LEVEQUE DENIS.	Validation de la correction de la délibération n° 21-053 du 21 juin 2021 à l'unanimité.
005	Immobilier – Parcelle BV 0416 – 111 Rue Saint Druon à Cambrai – Convention de servitudes avec la Société Enedis.	Acceptation des termes de la convention de servitudes à intervenir à l'unanimité.
006	Immobilier – Parcelle ZA 150 à Saint-Aubert – Parcelle ZT 72 à Villers en Cauchies – Conventions de servitudes avec le Société RTE Réseau de Transport d'Electricité.	Acceptation des termes de la convention de servitudes à intervenir à l'unanimité.

Publié le : 20 Février 2023 à 09:51